



Communiqué de presse

Mardi 25 juin 2019

Canicule : Paris demande la circulation différenciée pour mercredi 26 juin

En raison de la canicule que connaît Paris cette semaine, AIRPARIF prévoit un épisode de pollution atmosphérique en Ile-de-France. La Ville de Paris demande à la Préfecture de Police la mise en place de la circulation différenciée pour la journée de demain.

Suite aux conditions météorologiques particulières que connaît la capitale cette semaine, AIRPARIF prévoit, pour la journée de mercredi 26 juin, un épisode de pollution atmosphérique à l'ozone (O₃) à Paris, entraînant le déclenchement de la procédure d'information du public.

La Maire de Paris réitère sa demande à la Préfecture de Police d'instaurer la mise en place de la circulation différenciée pour la journée de demain en interdisant la circulation des véhicules Crit'air 5 (déjà interdits dans Paris), Crit'air 4 (qui seront interdits à partir du 1^{er} juillet), et Crit'air 3, afin de réduire de façon immédiate les émissions polluantes.

Par ailleurs, conformément aux dispositions prises par la Ville de Paris lors des pics de pollution atmosphérique, la Ville a mis en place dès aujourd'hui le stationnement résidentiel gratuit, en prévision du pic de pollution, et poursuit cette gratuité du stationnement résidentiel pour la journée de demain mercredi 26 juin.

La Ville de Paris appelle toutes les Parisiennes et Parisiens à suivre les messages de prévention et à faire preuve de civisme en adaptant leur comportement et en empruntant prioritairement les réseaux de transport en commun, le covoiturage ou tout autre mode de transport plus respectueux de l'environnement – notamment le vélo.

Contact presse :

Service de presse - 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr